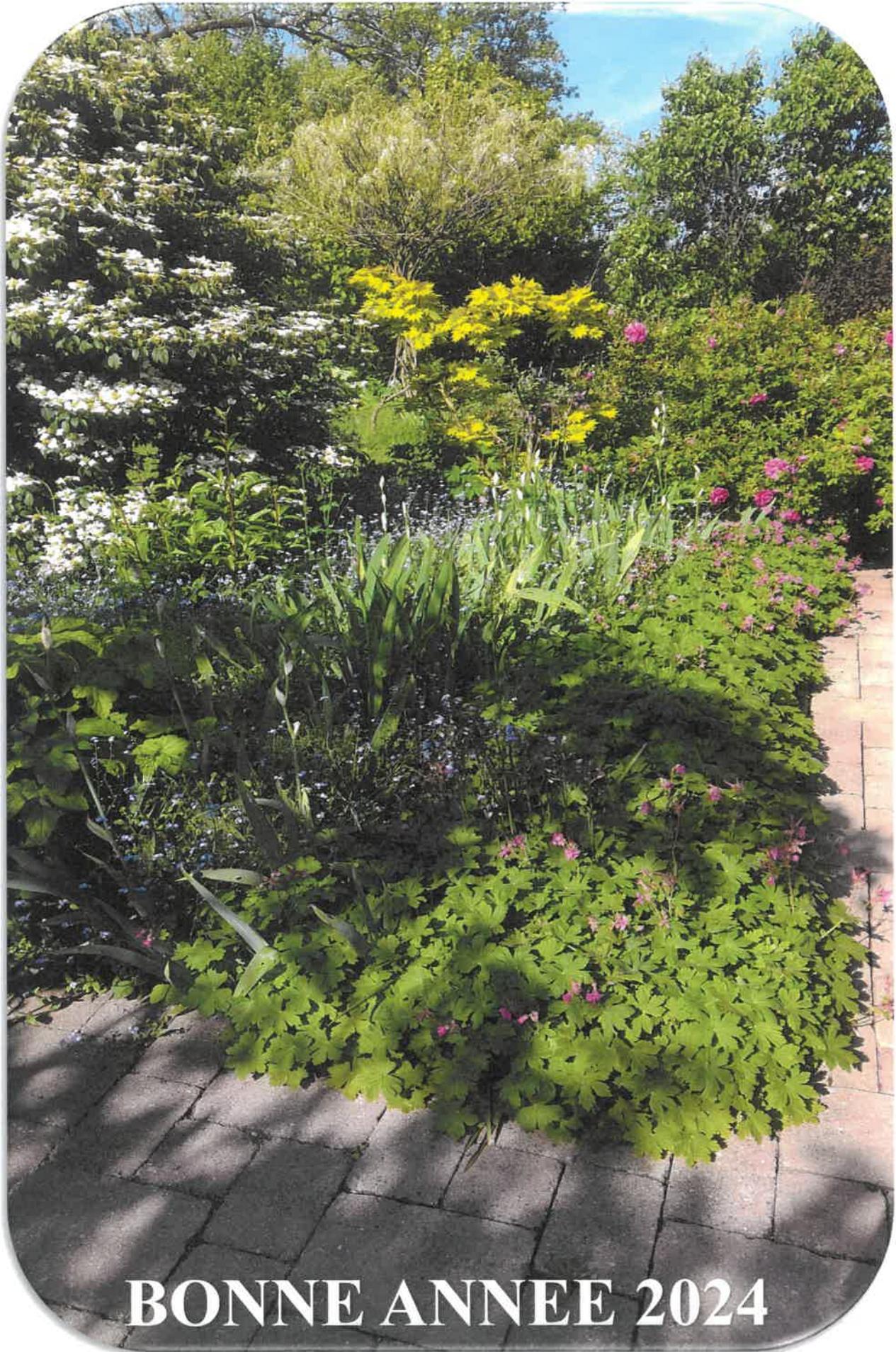


CHAMPLIVE INFOS



BONNE ANNEE 2024

SOMMAIRE

Vie municipale :

- Etat Civil
- Informations
- Travaux réalisés sur la commune
- CHAMPLIVE, un village où il fait bon vivre
- Une bactérie dans l'eau
- Natura 2000

Vie associative :

- Tennis de Table
- Baume au Cœur
- Comité des fêtes
- Brocante. Fête du Plateau
- Inauguration de la tombe de regroupement
- Bénédiction du cimetière
- Fête de la Saint Martin
- Fondue géante
- Fête de fin d'année pour les enfants
- Repas annuel des anciens
- Club de l'amitié
- Association des donneurs de sang
- Du cœur pour l'Ukraine
- Association du Souvenir Français
- Quelques nouvelles de l'ADAPEI
- Photos insolites.

**Merci à toutes les personnes qui ont participé
à l'élaboration de CHAMPLIVE INFOS**



LE MOT DU MAIRE

En cette nouvelle année, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux. Que 2024 vous apporte 366 jours de chance et surtout de santé.

Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi notre beau village.

2023 a été encore une année chaude où nous avons eu plusieurs arrêtés de restriction d'eau. La commune avait anticipé cela en réduisant le fleurissement du village.

L'eau a été également à la une du journal suite à la contamination d'une bactérie. Pendant une dizaine de jours, celle-ci était impropre à la consommation. Nous avons dû distribuer à chaque foyer, de l'eau en bouteille. Gaz et eaux a bien réagi, une à deux palettes de bouteilles nous étaient livrées, par jour.

Tout cela démontre que l'eau est importante et qu'il est primordial de préserver les sources.

L'année se termine avec le Noël des enfants à la salle des fêtes et le traditionnel repas des anciens au restaurant de CHAMPLIVE qui ont eu beaucoup de succès.

Nous devons garder cette habitude car nous avons la chance d'avoir un restaurant gastronomique dans la commune et c'est un moment convivial où chacun et chacune peuvent échanger.

Pour 2023, le conseil municipal a décidé d'offrir, un bon d'achat de 25 € au MAXIMARCHE de BOUCLANS à ceux qui n'ont pas participé au repas.

Il est important de faire travailler les entreprises et les commerces locaux.

Je remercie les personnes qui ont travaillé bénévolement pour le village : nettoyage du ruisseau, remise en état du local de la salle des fêtes et entretien de la station d'épuration. Nous avons dû également supprimer la haie de tuyas vers la chapelle pour permettre au bus scolaire de manœuvrer plus facilement et ainsi améliorer la sécurité.

Je vous souhaite encore une bonne année et surtout une bonne santé.

Noëlle LECOMTE,
Maire de CHAMPLIVE

VIE MUNICIPALE

Les compte-rendu des réunions du conseil municipal sont affichés, sur le tableau, situé devant la mairie. Voici les principales infos retenues au cours de l'année écoulée.

REUNION DU 24 FEVRIER 2023

Restauration de la mare forestière située sur la parcelle cadastrale ZD005 à la Brousse, route de Vauchamps. Validation par le conseil municipal. Validation des travaux annuels sur les parcelles boisées de la commune Une nouvelle plantation sur une surface de 40 ares sera réalisée cet hiver, aux Bois Bas Elle sera composée d'alisiers terminal et de chênes rouvre, et une protection individuelle autour de chaque plant. Des volontaires participeront à la plantation, dont le montant s'élève à 1 783,23 euros TTC.

Un chantier de fermeture du réseau historique en cuivre mené par Orange arrivera à échéance en 2030. 71 foyers sur 105 sont raccordés actuellement à la fibre.

Octroi de subventions à différentes associations : Sapeurs-Pompiers, Souvenir Français, Donneurs de Sang, Comice du Plateau, Anciens Combattants, Coopérative scolaire et Ronde de l'Espoir.

La numérisation de l'état civil est acceptée pour la préservation des registres d'état civil ainsi que pour faciliter le travail de recherche de Corinne, notre secrétaire, par la société Historia.

Les devis sont acceptés pour l'entourage du cimetière, le relevage des tombes et la rénovation des structures de soubassement des vitraux, le macadam devant la porte d'entrée de l'église.

Les travaux de rénovation du local de rangement de la salle des fêtes, sur présentation de devis sont acceptés. Ils seront effectués par quelques bénévoles, accompagnés de Christel. Il repeindra également le préau de l'école.



Après la peinture, une fresque sera réalisée par les élèves.

Le budget est excédentaire au 31/12/2022 pour une somme de 891 155,61 euros. Le budget primitif général 2023 est approuvé avec un solde prévu au 31/12/2023 de 905 367,61 euros.

Le compte administratif assainissement présente un excédent de 21 853,62 euros. Il sera reversé en juin à la CCDB qui reprend les compétences assainissement.

REUNION DU 2 JUIN 2023

Approbation de la délibération portant désignation du référent déontologique des élus et adhésion à la mission d'assistance et de conseil. Les personnes suivantes sont désignées en qualité de référent déontologique : Stéphane Bartaux, Christian Bauzerand, Aurore Granero et Xavier Monlau magistrats administratifs et Pascaline Boulay, maître de conférences en droit public. Ces six personnes exercent pendant six ans et peuvent intervenir à notre demande.

Nouvelle facturation assainissement qui figurera en octobre avec la facture eau.

Informations concernant Natura 2000 et réunions proposées

Démission de Rachel Genevois, première adjointe. Elle sera remplacée par la seconde adjointe : Colette Froissard.

Un nouveau défibrillateur sera installé au restaurant à Champlive.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, un chèque bon d'achat au Maximarché de Bouclans est proposé, pour une valeur de 25 euros par personne, le colis pour les anciens disparaît.



Les personnes âgées de plus de 69 ans, bénéficient du repas gratuit au restaurant ou du chèque cadeau.

REUNION DU 13 OCTOBRE 2023

La mise en valeur et protection de la forêt communale, surface de 244 ha, est gérée par le plan d'aménagement du 6/07/2007. Conformément au plan de gestion de cet aménagement, l'agent patrimonial de l'ONF propose chaque année les coupes et les travaux devant être réalisés afin d'optimiser la production de bois, conserver une forêt stable et préserver la biodiversité et les paysages. La vente de bois a rapporté 21 000 euros.

Les aménagements pour l'hiver 2023/2024 concernent les parcelles 6 -16 et des chablis. L'affouage est proposé pour les parcelles 6-16-11-22-26-4-34-36.

Les personnes bénévoles repèrent les arbres dans lesdites parcelles avant de les distribuer aux 14 affouagistes de cette année. Leur nombre diminue.

Leur travail est capital pour cet aménagement forestier. Un règlement intérieur est distribué à chaque affouagiste, le nettoyage est nécessaire pour faciliter la pousse des plantations. Une subvention exceptionnelle de 100 euros, est votée pour deux jeunes de Champlive qui souhaitent participer à un rallye humanitaire au Maroc.

La fête de Noël sera organisée le samedi 9 décembre pour les enfants et le dimanche 10 pour les grandes personnes au restaurant à Champlive. Le village sera décoré durant cette première semaine de décembre pour préparer les fêtes de fin d'année. Les travaux d'entretien des chemins seront réalisés cet automne.

Au cours des réunions, d'autres décisions sont prises pour répondre aux différents courriers envoyés par les habitants ou demandes de travaux réclamés, notamment rue du Stade. Le thème de la sécurité dans le village est également abordé et des propositions sont suggérées, pour limiter la vitesse des véhicules.

ETAT CIVIL



NAISSANCES

Le 26 mai 2023 est née à BESANÇON

Lyla MANGEAT

Fille de Marc MANGEOT et Cécile HO

Le 6 octobre 2023 est née à BESANÇON

Louna BEURAUD

Fille de Paul BEURAUD et de Sophie LAGIRARDE

Le 20 décembre 2023 est née à BESANÇON

Emma MORVAN

Fille de Franck MORVAN et de Laëtitia CORNU

Tous nos vœux de santé aux bébés.

Félicitations aux heureux parents et grands-parents

DECES

Le 5 janvier 2023 est décédé à CHAMPLIVE

Mr Pierre GAUCHY

A l'âge de 75 ans

Le 14 janvier 2023 est décédé à CHAMPLIVE

Mr Bernard LAMBERT

A l'âge de 89 ans

Le 26 février 2023 est décédée à CHAMPLIVE

Mme Marie-Louise VAUBOURG épouse SIMON

A l'âge de 89 ans

Le 12 mai 2023 est décédé à CHAMPLIVE

Mr Éric POIRIER

A l'âge de 55 ans

Le 19 septembre 2023 est décédée à BAUME-LES-DAMES

Mme Germaine YAZLOVETSKY épouse LAMBERT

A l'âge de 90 ans

Le 1^{er} octobre 2023 est décédée à CHAMPLIVE

Mme Marie-Agnès PARENTY veuve MOLLET

A l'âge de 90 ans

Œincères condoléances aux Familles !

INFORMATIONS

Madame le Maire, nous propose de décorer le village en 2024, aux couleurs des Jeux Olympiques. Vous avez envie de réaliser la décoration du village, vous avez des suggestions alors, venez nous rejoindre.

Vous pouvez m'appeler au 06 43 46 10 75. Vous êtes invités à une réunion de préparation le **vendredi 16 février à 19 h à la Mairie.**

Merci d'avance de votre participation. Martine et une nouvelle équipe.

CALENDRIER 2024

- Opération brioches semaine du 8 avril,
- Repas champêtre dimanche 23 juin,
- Concours de pétanque le vendredi 26 juillet,
- Brocante le dimanche 18 août.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

Le secrétariat de Mairie est ouvert le jeudi de 10 h 30 à 12 h et de 17 h à 18 h 30.

Vous pouvez contacter Mme le Maire au 03.81.55.27.67. Ou par mail à l'adresse suivante : mairie.champlive@wanadoo.fr

MAIRIE DE ROULANS



038155288

Station
Cartes d'identité - Passeports
Procédure

Dossier à préparer et à déposer en mairie sur rendez-vous uniquement
(durée 15 minutes environ avec prise des empreintes pour les plus de 12 ans)
Créneaux de rendez-vous du lundi après-midi au samedi matin

Pièces à fournir

- pré-demande obligatoire à faire sur internet : site.ants.gouv.fr
Remplace le dossier cartonné - Nous apporter la pré-demande ou au moins son numéro
- Pour les passeports : timbre fiscal (achat sur ants.gouv.fr ou bureau tabac)
17 euros pour les moins de 15 ans - 42 euros pour les 15 à 18 ans - 85 euros pour les majeurs



1 photographie récente et conforme aux normes iso/iec 19794.5:2005
Ne pas la couper, ne pas la coller



Carte d'identité ou passeport périmé depuis moins de 5 ans (si absence acte de naissance de < 3 mois)



Justificatif de domicile de moins d'un an - si vous êtes hébergé, justificatif domicile de l'hébergeant, sa carte d'identité originale et attestation d'hébergement

A AJOUTER LE CAS ECHEANT

- Pour les épouses ou veuves : livret de famille
- Si perte ou vol de carte d'identité : déclaration de perte ou de vol, timbre fiscal de 25 €
- Pour la garde alternée : convention de garde, cartes d'identité originales et justificatifs de domicile des deux parents

Les délais sont plus courts d'octobre à février. Profitez-en !

Validité des titres :

Cartes d'identité : 15 ans pour les majeurs à partir du 2 janvier 2004 (date de délivrance) - 10 ans pour les mineurs - Passeports : 10 ans pour les majeurs - 5 ans pour les mineurs



Pièces à joindre pour les dossiers de cartes d'identité ou de passeports.

TRAVAUX DU LOCAL DE LA SALLE DES FÊTES

Après le nettoyage en janvier, l'aménagement du local se fait en fonction des journées de travail de Christel. Ce travail a été réalisé avec l'appui technique et les compétences d'Alexis Santi. Christian Champod a donné de nombreuses heures pour apporter son aide précieuse, son dévouement fut apprécié. De même selon ses horaires de travail, Christophe Magnin a prêté main forte pour l'isolation des parois et du plafond.

Emmanuel Clément a décapé le terrain pour installer une dalle en béton sous les bacs à verre. Alexis Santi a préparé pour couler la dalle avec Christel le 18 avril. Le même jour, ils préparent la dalle du local de la salle des fêtes.

Le 21 avril, la dalle sous les containers à verre est coulée avec Alexis, Christel et Marcel. Celle du local le même jour est coulée

Les 24 et 25 avril, l'isolation des murs est réalisée (photos) avec Christophe et Patrice, Alexis et Christel

Les 27 et 28 avril, le plafond est isolé

Le 2 mai, peinture des plaques d'isolation murales par Christian Champod.

Les 5 mai et 11 mai, isolation du plafond par Alexis et Christel.

Le 12 mai, plaques de protection sur les murs et réagrège

Les travaux d'électricité sont terminés le 16 mai, par Monsieur Mathey

Le 19 mai, dépose des plinthes et rangement avec le nettoyage final par Chantal et moi-même.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé aux travaux, dans une ambiance sympathique et nous avons retenu des informations utiles et variées, grâce aux compétences individuelles, notamment celles d'Alexis. Sincères félicitations à tous ! Merci à Madame le Maire qui a accepté la proposition de réaménagement du local, approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal.

Le bénévolat a encore des adeptes et c'est tellement enrichissant d'œuvrer à plusieurs pour apporter un certain bien-être. Désormais les utilisateurs de la salle des fêtes apprécieront la facilité du rangement, dans un cadre adéquat.



Christel



Christian et Christophe



Christel



Alexis et Christel



Marcel



Après l'effort, le réconfort. Merci

TRAVAUX REALISES SUR LA COMMUNE

LES MARES :

En janvier, des mares forestières communales, situées sur la parcelle cadastrale ZD 0051 (sur la route direction Vauchamps avant la Brousse) ont été remises en état.

Les travaux sont les suivants : extraction des vases superficielles, reprofilage des berges, nettoyage de la végétation.

Ces travaux ont été financés à 70 % par l'AERMC et 30 % par la Fédération Départementale des Chasseurs.

Si vous allez vous promener à cet endroit, vous pouvez observer de la tourbe aux alentours de la mare.



LE CIMETIERE :

Les 9 septembre et 19 octobre, avec l'équipe de Dammartin-Les-Templiers, Marcel et moi avons nettoyé le cimetière, désherbé et répandu des graviers à la veille de la Toussaint.

Après les travaux d'entourage du cimetière et le relevage des tombes, il faut désormais veiller à ce que l'herbe ne repousse pas trop.



LA HAIE VERS LA CHAPELLE :

Le 22 septembre 2023, Christel a commencé les travaux de nettoyage de la haie devant la chapelle.

Ces travaux étaient nécessaires pour assurer la sécurité et la visibilité au niveau de la circulation.

Les bus devaient manœuvrer plusieurs fois pour assurer le virage, à maintes reprises ils ont dû faire appel à d'autres personnes pour contourner le bosquet d'arbres. Avec l'accord de Madame le Maire, Christel a enlevé les arbres.

Christophe Alex et Emmanuel Clément ont prêté main forte pour étaler les graviers avec le matériel adéquat. Inès et Valentin sont allés chercher les graviers pour niveler le terrain qui devra être recouvert de macadam ultérieurement.

Les chauffeurs ont apprécié l'intervention et les travaux réalisés. Davantage de visibilité facilite les déplacements et la chapelle est plus visible.



Haie chapelle avant



CHAMPLIVE, UN JOLI VILLAGE OÙ IL FAIT BON VIVRE

En raison des restrictions d'eau au niveau national et par solidarité, nous avons décidé de limiter les arrosages donc de diminuer le nombre de plantations. Christelle a eu la judicieuse idée de créer des fleurs en bois, que nous avons peintes et installées vers l'école.

Nous avons conservé précieusement les géraniums cet hiver. Christel et Alexis les ont positionnés devant la mairie. Pourquoi ne pas sortir les vaches conçues lors du comice en octobre 2022 par Louann, cela met de la couleur donc de la joie dans les cœurs et c'est agréable à regarder.

En arrière-plan le nettoyage du ruisseau les 2 et 9 juin fut réalisé par Christel, Colette, Christelle et Martine ; travail éprouvant mais le résultat est réconfortant. Aucun objet indésirable ne se trouvait dans le ruisseau, un fait à souligner, bravo pour le respect de la nature. 250 bulbes de tulipes et narcisses ont été plantés le 3 novembre pour annoncer le printemps 2024.



Bienvenue aux promeneurs, chasseurs et tous les amoureux de la nature.

Installation d'une table et d'un banc devant le chêne Président.



UNE BACTERIE DANS L'EAU, EN OCTOBRE

Une bactérie a été détectée suite aux différents prélèvements effectués dans notre commune, à plusieurs endroits. Les distributions de bouteilles d'eau ont été organisées dès l'annonce par Gaz et Eaux de la présence de cette bactérie. Il était déconseillé de boire l'eau du robinet.

Du 18 au 23 octobre, nous avons procédé aux livraisons d'eau afin que les habitants soient approvisionnés. En fait cela nous montre combien, nous sommes attachés à l'eau du robinet et c'est dans l'absence que l'on mesure l'importance de la présence.

Doubs

Les habitants de Champlive privés d'eau potable pendant une semaine



La pollution, selon la maire Noëlle Lecomte (notre photo) et selon les relevés, ne provient pas de la station d'épuration. Photos Franck Babinou

L'eau du réseau public du village de Champlive était contaminée depuis le 16 octobre. Un prélèvement a relevé, à cette date, une contamination bactérienne d'origine fécale. Les habitants ont été approvisionnés en bouteilles d'eau minérale.

« Il y a eu quelques cas de gastro-entérites et de maux de ventre à Champlive la semaine dernière », reconnaît Noëlle Lecomte, la maire du village de 270 habitants, tout au plus. « Rien ne prouve que ces pathologies, courantes en automne, sont la conséquence de la contamination bactérienne

relevée par Gaz et Eaux le 16 octobre dernier. »

La première magistrate et ses administrés restent pragmatiques. Une riveraine, croisée entre deux portes, manifeste même sa satisfaction. « Tout a été pris en main dès le départ et nous avons pu compter sur une équipe municipale formidable. »

Les investigations se poursuivent

Le village est calme. La maire est sereine. « Tous les foyers ont été prévenus à temps. J'ai, en lien avec FARS et le Syndicat intercommunal des Eaux de la Haute-Loue, qui gère notre réseau public d'eau potable

par l'intermédiaire de son prestataire Gaz et Eaux, mis en place une distribution régulière gratuite et générale de bouteilles d'eau de source. La première palette de 80 packs de six bouteilles d'1,5 litre a été livrée à la salle des fêtes et à domicile, dans certains cas, mercredi 18 octobre, la seconde, jeudi 19 octobre, la troisième, samedi 21 octobre et la dernière, lundi 23 octobre. Nous devrions encore en avoir une ce mercredi 25 octobre et ainsi de suite, tous les deux jours, jusqu'à ce que la pollution soit résolue. »

Noëlle Lecomte attend en effet de savoir d'où proviennent les traces fécales analysées

dans les prélèvements.

« L'Agence Gaz et Eaux a procédé à d'autres recherches sur notre station d'épuration, qui date de 2013, notre château d'eau, rénové en 2022 et même chez des particuliers, sans rien trouver de notable. Les investigations se poursuivent. »

Les gérants de l'hôtel-restaurant, en face de la mairie, n'ont eu aucun souci avec leur clientèle. « Nous les avons prévenus de ne pas boire d'eau du robinet et de ne l'utiliser que pour leur toilette intime. Ils ont parfaitement compris et accepté cette recommandation. Cela n'a pas entaché leur séjour. Les consignes sont les mêmes pour nous que pour les

habitants de la commune. »

Il est rappelé à tous ceux qui disposent d'une source privée d'éviter de la consommer pour remplacer l'eau du robinet. En revanche, les habitants peuvent utiliser l'eau courante pour leur linge, leur vaisselle, leurs WC ou pour laver les sols.

Rebondissement hier après-midi : la maire a été informée par l'Agence régionale de santé (ARS) que la restriction de consommation d'eau courante était levée, après avoir consulté les dernières analyses et considéré qu'il n'y avait plus aucun danger. Même si l'origine du problème restait à déterminer...

© Paul-Henri Piotrowsky

L'EAU, UNE RESSOURCE RARE ET PRÉCIEUSE

L'eau douce se raréfie sous l'effet du dérèglement climatique et sous la pression de toutes les utilisations pour satisfaire nos besoins (agriculture, industrie, besoins d'hygiène...). Comment mieux la préserver ?

EAU DE LA TERRE

3,4 milliard de km³
Volume total d'eau sur la planète



EAU DOUCE

35 millions de km³
Volume total d'eau douce sur la planète



EAU DOUCE DISPONIBLE

24.000 km³
Volume d'eau douce utilisée par l'homme par an



LA CONSOMMATION D'EAU EN FRANCE

4,1 milliards de m³
C'est la consommation moyenne d'eau douce en France de 2010 à 2019



- agriculture 58% (pour l'irrigation notamment)
- production d'eau potable 26% (refroidissement des centrales électriques)
- industrie 4% (touristique et onéreuse notamment)

LES USAGES DE L'EAU À LA MAISON

148 litres
C'est la consommation moyenne d'eau potable en France par jour et par personne



- 39% hygiène corporelle
- 22% lavage du linge et vaisselle
- 20% chasse d'eau des WC
- 6% cuisine
- 5% lavage de la voiture et arrosage
- 1% boire
- 6% divers

En incluant les produits importés, chaque Français(e) consomme en moyenne 6000 litres par jour. Il s'agit de l'eau virtuelle nécessaire à la fabrication de nos biens de consommation.

LES ACTIONS POUR PRÉSERVER L'EAU

Préserver les ressources en eau est l'affaire de tous, que l'on soit à la gestion d'une collectivité, professionnel de l'agriculture, de l'industrie ou tout simplement citoyen. En voici quelques exemples :



LA VIE ASSOCIATIVE

TENNIS DE TABLE

Le tennis de table a tenu son loto le 18 mars et a remporté un franc succès, l'ambiance était assurée.

Le plaisir de se retrouver autour du jeu et des encas tels les croque-monsieur délicieux ou les beignets fut d'une grande intensité.

Quelle joie pour le jeune garçon de gagner le premier lot, une télé ! Une belle soirée conviviale !

Merci aux organisateurs de nous avoir procuré de tels moments de gaieté.





BAUME AU CŒUR

Dimanche 28 mai 2023

L'idée d'une randonnée entre les 25 villages de la Communauté de Communes Du Doubs Baumois, remonte à 2003. Des randonneurs parcourent pendant trois jours, sur une centaine de kilomètres, le plateau.

L'objectif est de parrainer des associations, dont les Amis de Laprak au Népal. En 20 ans, 240 000 euros ont été donnés pour aider l'enfance, ouvrir des écoles et des foyers dans les pays pauvres.

Dimanche 28 mai, devant la salle des fêtes, un pot de bienvenue leur a été proposé avant qu'ils repartent vers Laissey. Ils étaient partis le matin de Passavant et avaient déjeuné à Bretigney Notre Dame, puis avaient pris un verre à Dammartin- Les-Templiers pour se rafraîchir et de même à Champlive vers 17 heures.

52 randonneurs étaient présents avant de reprendre la route via Laissey. Le responsable a évoqué les subventions allouées par les communes qu'ils traversaient et Madame le Maire a pris en considération cette demande. Un moment de sympathie et de repos pour les marcheurs émérites, très apprécié par tous, nous leur avons dit au revoir et peut-être à l'an prochain ?



COMITE DES FETES – BROCANTE

Le dimanche 20 août 2023



Le Comité des fêtes en action





Fête du Plateau Naisey-les-Granges

2 Septembre 2023

à partir de 18H30



**Animation Musicale
Gilles Humbert**

Nouveauté : Foodtruck !

Friture de carpe/Frites et Burger

Glace de la ferme Aissey

Buvette



Feux d'artifice offerts par les communes
de Bouclans, Naisey-les-Granges,
Gonsans, Côtebrune, Dammartin-les-
Templiers, Glamondans, Magny-Châtelard,
Champlive

INAUGURATION DE LA TOMBE DE REGROUPEMENT DE DAMMARTIN-LES-TEMPLIERS

Le samedi 21 octobre 2023

Lors du conflit de 14 - 18, devant l'ampleur du massacre, les autorités ont très vite été débordées. Les corps étaient alors inhumés sur place ou enterrés dans des fosses communes, par fosses de cent hommes.

Toutefois, aux yeux des contemporains, l'image de ces morts anonymes amoncelés dans les fosses communes apparaît vite moralement scandaleuse. Des milliers de lettres sont adressées aux états-majors demandant le droit de récupérer les corps des défunts ou leur inhumation dans le respect de leur individualité. Le droit à une tombe individuelle et identifiée est inscrit dans la loi du 29 décembre 1915.

Émerge alors une nouvelle pratique funéraire facilitant le travail de deuil des proches, fondée sur l'identification des défunts, l'inhumation dans un cercueil, l'information de la famille, l'organisation si possible d'obsèques respectant la religion de l'individu.

Rappelons-nous toutefois qu'entre 1921 et 1923, 240 000 dépouilles furent exhumées des fosses communes ou cimetières provisoires improvisés à la hâte près du champ de bataille, et déplacées à travers tout le pays pour permettre aux familles de récupérer les corps de leurs défunts.



Cent ans après, la question est toute autre. Avec la suppression des concessions perpétuelles, la disparition des familles, le manque de place, les tombes abandonnées de ces soldats étaient tout simplement levées et les ossements remis en fosse commune.

Or ces tombes sont le croisement de trois mémoires : familiale, communale et nationale. La disparition d'une famille ne justifie pas de faire table-rase des deux autres mémoires.

Sensibles à la valeur patrimoniale, historique et mémorielle des tombes de Morts pour la France les communes de Champlive et Dammartin les Templiers ont tout de suite adhéré à cette politique de sauvegarde de l'association du Souvenir Français.

Pour cette raison, cette sépulture de regroupement a donc été créée ici cette année.

Ces soldats que nous honorons aujourd'hui reposent dorénavant dans une même sépulture perpétuelle.

Mme Martine PERROT,
Maire de Dammartin-Les-Templiers

Dammartin-les-Templiers

Inauguration de la tombe de regroupement - L'Est Républicain - 23 oct. 2023



Les récompensés Martine Perrot, maire de Dammartin, Noëlle Lecomte, maire de Champlive, et Gabriel Guazzetti.

L'association du Souvenir français a décidé de créer dans les cimetières un carré réservé aux sépultures des soldats disparus. Noëlle André, présidente du Souvenir français du secteur de Bouclans-Roulans, a organisé l'inauguration de la tombe de regroupement des communes de Champlive et Dammartin-les-Templiers. À cet emplacement, dans le cimetière du village de Dammartin, reposent quatre soldats morts pour la France : Edmond Robelot, Bambakeita Saradoyo, Louis Pate et Alexandre Clément.

Manon Kolly, Georges Magnin, Jojo Ferreira et Noëlle Lecomte ont retracé le parcours de ces soldats.

Après la diffusion de la Marseillaise et du Chant de partisans, des diplômes d'honneur ont été attribués à la maire de Dammartin-les-Templiers, Martine Perrot, à la maire de Champlive, Noëlle Lecomte et à Gabriel Guazzetti pour service rendu au Souvenir français.

Tous les participants ont ensuite rejoint la salle des fêtes pour le verre de l'amitié offert par la municipalité.

BAMBAKEITA SARADOYO

Le 29 octobre 1944 vers 8 h 50, un camion chargé de munitions avec un caporal et quatre tirailleurs se rendent de la gare de Clerval au dépôt de la route d'Anteuil. Le camion dérape sur le pont du Doubs, qui était verglacé et tombe dans le Doubs.

Le caporal et le chauffeur sont indemnes, un soldat est mort noyé et deux autres manquent à l'appel.

Le 30 novembre 1944 à 11 h 55, un soldat est retrouvé noyé sur la rive gauche du Doubs, près du moulin de la Chevanne, commune de Champlive, à proximité du pont de Laissey.

Le noyé, était un militaire arborant sa plaque d'immatriculation, ce qui a permis de l'identifier.

Monsieur le Maire Paul DONNIER, âgé de 52 ans, était présent ainsi que la gendarmerie, qui dresse un procès-verbal, le 1^{er} décembre. Le docteur Berger constate son décès.

Bambakeita Saradoyo, né en 1919 à **PONRA** (ex Soudan au Mali) cheveux noirs, yeux noirs est incorporé au 8^{ème} régiment des Tirailleurs sénégalais Il décède le 29 octobre 1944 à Clerval. Son corps est retrouvé le 30 novembre 1944, sur la commune de Champlive. Il est inhumé au cimetière de Dammartin-Les templiers le 1^{er} décembre 1944. Il fut nommé au grade de première classe.

La mention « **Mort pour la France** » lui a été attribuée.

BENEDICTION DU CIMETIERE



Le père Anthony CHOPARD a béni le jardin du souvenir et l'ensemble du cimetière le 2 novembre 2023.

FÊTE DE LA SAINT-MARTIN

Le dimanche 12 novembre 2023

Le 12 novembre, CHAMPLIVE et DAMMARTIN-LES-TEMPLIERS fêtaient leur Saint patron : St Martin.

Au fil du temps, cela est devenu comme dans la plupart des communes, celui que l'on a désigné pour être le jour de la Fête patronale.

Jadis, la fête patronale débutait par un office religieux en invoquant la ST Martin, c'était le côté spirituel. Du côté temporel, la journée était marquée par les festivités : repas de famille où les cousins étaient invités, manèges pour les enfants et bal sous chapiteau, pour les plus grands. Beaucoup se souviennent de ces moments qui ont généré des rencontres suivies de nombreux mariages mais parfois de nombreux déboires. Cette fête était un moment incontournable de la vie de nos villages.

Cette année, les municipalités de CHAMPLIVE et de DAMMARTIN-LES-TEMPLIERS ont souhaité que cela ne tombe pas dans l'oubli, en offrant l'apéritif à la salle des fêtes de Champlive. Une centaine de personnes ont répondu favorablement à l'invitation. Tous les âges étaient représentés. A l'image de ST MARTIN ce fut un moment de partage.

Nous sommes persuadés que les participants ont apprécié cette journée et reviendront l'an prochain à DAMMARTIN-LES-TEMPLIERS.

Un grand merci à tous.

Jean-Michel MATTON



Un peu d'histoire...

QUI EST ST MARTIN ?

Fils de militaire, il naît en 316 ap JC dans la province de Pannonie. Il sera enterré en 397 à St Martin de Tours.

Patron des maréchaux ferrants et des commissaires des armées et soldats et policiers, il est célébré le 11 novembre, jour de ses obsèques.

Officier dans l'armée romaine avant de devenir moine puis évêque de Tours.

En l'an 338, il rencontre un pauvre et lui cède son manteau ou la moitié, et pendant la nuit à Amiens, il a une révélation qui lui dit : ce que tu fais au plus petit des miens, c'est à moi que tu le fais »

Il se fait baptiser à l'âge de 22 ans et quitte l'armée pour mener une vie de moine dans un monastère qu'il créé à Ligugé dans le Poitou. Il mène une vie quasi érémitique qui se résume en trois mots : silence, solitude et mortifications. Il évangélise les campagnes environnantes et accomplit des miracles.

Les habitants de Tours l'enlèvent pour qu'il devienne leur évêque le 4 juillet 371, sans son consentement. Il voyage à travers différents pays et épuisé, il meurt à l'âge de 81 ans dans sa paroisse. Il est inhumé le 11 novembre 397 dans la basilique de Tours



Comité Des bêtes

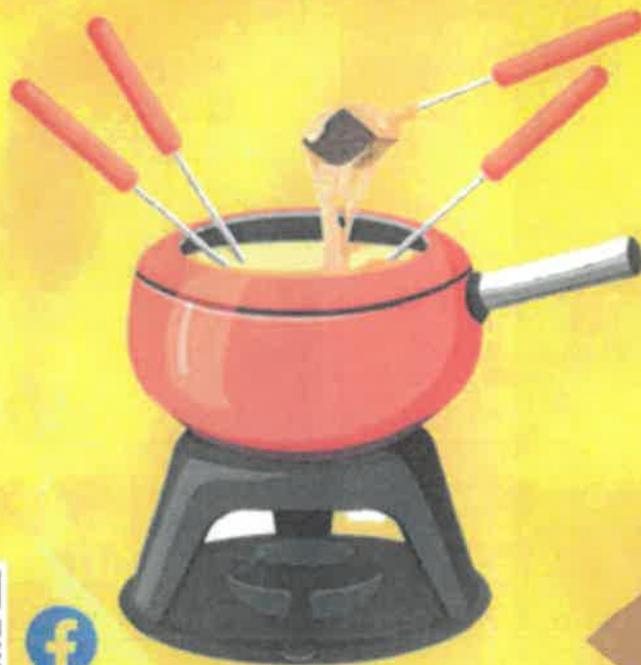
FONDUE Géante

Samedi 25 Novembre 2023

Sur Réservation

0608740120 - 0686115367

ou Via Facebook

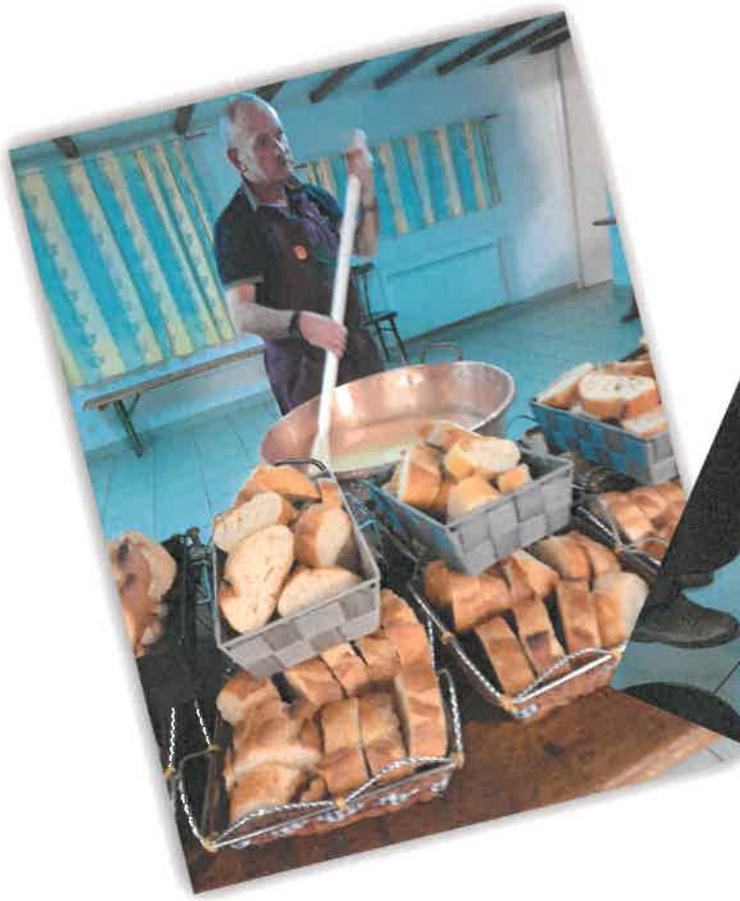


Adulte - 20€
Enfant - 10 ans - 14€



Suivez nous sur Facebook

Salle des Fêtes
à Champlive
20h



[

]

COMITE DES FÊTES DE CHAMPLIVE

Lors de sa réunion, le Comité des Fêtes a décidé à l'unanimité de faire un don à chaque association du village, à savoir :

- Tennis de Table : 200,00 €
- Artistes à la campagne : 200,00 €
- Club de l'amitié : 200,00 €
- Association de chasse : 200,00 €,
- Association de Pêche : 200,00 €

Le chèque a été remis en main propre à chaque association.

LA FÊTE DE FIN D'ANNEE POUR LES ENFANTS

Le 9 décembre, la municipalité a eu le plaisir d'accueillir 25 enfants accompagnés de leurs parents, à la salle des fêtes, joliment décorée pour l'occasion.

Le Père Noël a offert un livre ou un jeu aux plus petits, il fut heureux de recevoir un dessin réalisé par un enfant du village.

Après la remise des cadeaux, les enfants ont chanté : Petit Papa Noël avant de déguster les fraises « Tagada », les papillotes et les mandarines. Quant aux parents, ils ont pu discuter des nouvelles de l'année écoulée pendant que les enfants jouaient dans la salle. Un moment agréable a été partagé entre les différentes générations, ainsi qu'avec les enfants hébergés dans les familles d'accueil.

Le meilleur fut réservé pour la fin, avec la distribution des papillotes pétards. Les enfants étaient ravis de les faire éclater. Une ambiance conviviale, une atmosphère festive et les rires et les cris des enfants, quoi de mieux pour attendre Noël.





REPAS ANNUEL DES ANCIENS

Le 10 décembre, cinquante personnes se sont retrouvées à l'Auberge du Château de Vaîte, où les attendait un repas surprise concocté par les éminents cuisiniers.

Madame le Maire a demandé une minute de silence pour rendre hommage aux personnes décédées cette année. Elle a également expliqué l'absence de colis cette année. En effet, un chèque cadeau de 25 euros est offert aux personnes âgées de 69 ans et plus, si celles-ci ne participent pas au repas. Il suffit de répondre à l'invitation distribuée fin novembre.

Un vrai menu de Noël a été proposé : sangria maison, saumon, foie gras et toasts, grondins de veau avec garniture de légumes multicolores et fromages plus cancoillotte maison, en dessert un succulent fondant au chocolat garni de glace vanille, café et papillotes.

La traditionnelle soupe à l'oignon le soir avec jambon, salade, fromages et flan au caramel a clôturé cette journée de retrouvailles annuelle.

On s'aperçoit ainsi que les années passent très vite et qu'il faut profiter des moments présents.

Nous avons la chance de le faire, pourvu que cela perdure ! Les joueurs de belote ont pu s'en donner à cœur joie alors que d'autres tentaient de refaire le monde ou de trouver des arguments pour donner des explications à ceux qui les écoutaient.

Merci à Olivier Jarroux d'avoir joué pour nous, accompagné par Jean Paul Olle, cela nous entraîne dans l'ambiance de Noël. Merci aux restaurateurs et aux jeunes qui ont assuré le service.

Nous leur disons d'emblée : à l'année prochaine.



CLUB DE L'AMITIÉ

Au cours de cette année 2023, Marie Louise Simon nous a quittés en février. Malou, comme on l'appelait tous, a été Présidente de notre Club jusqu'en 2004. Son départ nous a tous affectés et nous lui sommes très reconnaissants pour son engagement et les bons moments partagés avec elle, durant toutes ces années.

Le Club tient à remercier très chaleureusement le Comité de Fêtes pour son geste de générosité, en lui attribuant un chèque de 200 €, en cette année 2023.

Un grand merci pour son Président et toute son équipe.

Notre club, c'est une quinzaine d'amis qui se retrouvent le jeudi après-midi pour passer ensemble à jouer aux cartes (belote, tarot, Rummikub), à échanger et partager le goûter en fin d'après-midi, dans une ambiance conviviale.

Nous nous sommes retrouvés avec d'autres clubs du secteur pour des repas pris en commun : grenouilles, tête de veau et des après-midis jeux, comme nous l'avons toujours fait.

Le club de l'Amitié est ouvert à toutes et à tous. Aucune limite d'âge n'est requise pour en faire partie, donc, venez nous rejoindre, vous y serez bien accueilli. Nous vous souhaitons une très bonne Année 2024.

La présidente Charlotte VAUBOURG





L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG DU PLATEAU DE BOUCLANS

Retour sur 2023 :

Remise de diplômes à :

- Anne Marie Franquet
- Colette et Claude Froissard pour 60 dons et plus.

Désormais atteints par la limite d'âge, ils ont fait leur dernier don, tout comme Yves Guinchard. Ils ont donné leur sang pendant de nombreuses années. Mille mercis à eux du fond du cœur.

- **14 juin 2023 journée mondiale des donneurs de sang organisée à la faculté de lettres de Besançon par l'Etablissement Français du Sang :**
objectif : 320 dons – 401 donneurs se sont déplacés et 308 poches de sang prélevés. 105 nouveaux,
- 8 amicales présentes dont celle du plateau de Bouclans.
- **Trois personnes ont visité Etablissement français du sang de Besançon : Pierrette, Catherine, Noëlle.**
- **Nous avons découvert le chemin de votre poche de sang. C'est passionnant**

1/ prélèvement : le donneur répond à un questionnaire médical et ensuite le don de sang 450 ml avec plusieurs échantillons envoyés dans un laboratoire biologique médicale où ils subissent toute une série de tests biologiques.

2/la poche est ensuite filtrée, puis centrifugée afin de séparer les composants, globules rouges, globules blancs, plasma issus du sang. On ne transfuse jamais un don de sang total à un malade mais uniquement le produit sanguin dont le malade a besoin.

3/ Une fois le feu vert de la poche de sang elle peut être distribuée aux 1500 hôpitaux et Clinique de France que EFS APPROVISIONNE

Des informations importantes :

Cette année encore, nous avons dû faire face à un besoin croissant de poches de sang avec de moins en moins de donneurs.

Pour mémoire :

- Un blessé grave c'est 60 poches de sang.
- Un bébé souffrant d'anémie, a besoin de petites poches

La dose habituelle de globules rouges à transfuser est de 10 à 20 ml par kilogramme de poids corporel, selon le produit utilisé et le volume que peut tolérer le nourrisson. En règle générale, une dose de 15 ml/kg permet d'augmenter de 20 g/l le taux d'hémoglobine du nourrisson.

- Un accouchement hémorragique c'est 20 à 30 poches de sang.
- 3 428 nouveaux cas de leucémies aigües myéloïdes estimés en France en 2018 donc les malades ont besoin de vous

L'hôpital de Besançon a besoin chaque jour de 180 poches de sang par jour.

On sait que les drames, tels que les attentats, engendrent un retour de bon nombre de donneurs. N'attendons pas de tels événements pour remettre les stocks à niveau...

Et pour 2024

Dates à retenir pour 2024 :

- Collectes de sang 2024 à l'Espace Culturel de Bouclans :
 - 07 février,
 - 10 avril,
 - 05 juin,
 - 07 août,
 - 09 octobre,
 - 04 décembre.
- Assemblée départementale le 23 mars au Kurssal de BESANCON.
- Marche Départementale 2 Juin à ORNANS
- Congrès national le 9-10-11 mai à BOURG EN BRESSE

IMPORTANT !

Le 14 septembre 2024, nous fêterons les 50 ans de l'amicale.

La journée sera animée, entre autres, pas les enfants de l'école de Bouclans.

Nous proposerons un petit film retraçant les temps forts de l'amicale ainsi qu'un repas animé par la chorale et un spectacle au prix de 15 euros boissons comprises.

Petit rappel :

L'amicale a été créée le 13 novembre 1974 par André GRANDGIRARD, par acte signé en mairie le 13 décembre 1974 en présence de Gaston RENAUD, maire de la commune de Bouclans et premier donneur de sang. La jeune section comptait 66 adhérents.

Quatre présidents se sont succédés :

- André GRANDGIRARD 1971- 1978
- Charles PIQUARD de Bouclans –1978-1980
- Remy PHILIPPE 1980-1984
- Noëlle ANDRE de 1984 à ce jour avec une équipe fidèle et dévouée dans les villages de Glamondans, Champlive, Osse, Vauchamps, Naisey-les-Granges, Nancray, Gonsans, Cotebrune – Magny-Chatelard – Aïssey – Bouclans et Dammartin-les-Templiers.

Félicitations à toute l'équipe qui depuis 20, 30,40,50 ans... œuvre pour sauver des vies, grâce à tous les donneurs de sangs.

Mille mercis au nom de tous les blessés, malades enfants et adultes

- On donne pour aider,

- On donne pour partager,
- On donne pour les malades,
- On donne pour les blessés.
- Donner c'est sauver des vies,
- Donner c'est la solidarité, c'est la générosité.

C'EST NOELLE ET SON EQUIPE





DU CŒUR POUR L'UKRAINE

COMMISSION DE L'AMICALE DES MAIRES DES COMMUNES DE VAÎTE - AIGREMONT

20 mois que la guerre dure ! Le **11 mars 2022**, avec 3 véhicules, nous partions chercher des Ukrainiens et des Ukrainiennes en grande difficulté.

Nous avons ramené de Pologne six familles logées dans nos villages d'Aissey, Côtebrune, Bouclans, Nancray, Gennes. Depuis cette arrivée, quatre de ces familles sont parties vers des destinations diverses selon les opportunités qui se sont présentées à eux et leurs choix personnels. Et une famille est partie à Ornans. Au total, nous avons effectué 4 départs pour la Pologne, le premier nommé ci-dessus puis le 31 mai, 1^{er} décembre 2022 et le 29 avril 2023 pour emmener dans 2 camions des denrées collectées à Nancray, Passavant et Glamondans (nourriture, vêtements, paramédical)

A ce jour, une famille sous notre protection :

La famille qui logeait à Côtebrune, chez Monique et Michel Guillaume, a déménagé le 1^{er} mars 2023, 1 Rue du Châtelard à Gonsans dans une maison indépendante. **Fédir et Tamara** travaillent 3 matins par semaine dans l'entreprise Kolly pour trier les œufs. **Alina**, âgée de 21 ans, a travaillé depuis début avril au musée des maisons comtoises en semaine et le week-end pour faire du ménage ; un studio à Nancray a été mis à sa disposition gracieusement durant l'été (ce qui a facilité grandement ses déplacements). Parallèlement, elle a suivi des stages à la FRATE pour améliorer son niveau de français. Actuellement, elle est suivie par la mission locale de Valdahon qui nous aide bien pour son orientation. Elle a obtenu le niveau A2 le 6 octobre 2023 (niveau de langue Française).

Le 6 novembre nous avons rendez-vous au centre de formation de Bourgogne pour finaliser son projet. Le 13 novembre, Alina est entrée dans une formation appelée DAQ (dispositif en amont de la qualification) à l'école de l'AFPA à Besançon. Elle prendra donc le bus scolaire à Gonsans car nous avons demandé l'autorisation qui nous a été accordée. Dans l'attente de ses résultats scolaires et en perspective d'un avenir prometteur, nous lui souhaitons plein succès pour ses études.

Nous vous remercions tous du fond du cœur les donateurs financiers, vestimentaires, alimentaires, hygiènes, secours sans **vous le projet n'aurait jamais abouti !** **Merci** à tous les chauffeurs, à Jean Pierre notre interprète qui nous a bien guidé sur des milliers de kilomètres en Allemagne et en Pologne. **Merci** à toute l'équipe des bénévoles qui comptent sans compter leur temps, leur carburant avec bienveillance car nous faisons sans cesse des voyages pour conduire nos amis chez le médecin ou le dentiste, à la Croix Rouge à Baume les Dames pour des paniers solidaires, en sortie ici et là (pique-nique, visite touristique) et emmener Alina au travail à Nancray et au rendez-vous pour son avenir.

Voici les comptes car l'argent donné c'est le vôtre !

Mille mercis au nom de nous tous DU CŒUR POUR UKRAINE

L'amicale des maires réunit 30 communes en commission du Cœur pour Ukraine : Breconchaux- Champlive-Danmartin les templiers, Deluz, Ecouvotte, Glamondans, Gonsans, Laissey, Naissey- Les- Granges, Nancray, Osse, Ougney- Douvot- Pouligney- Lusans, Le Puy, Roulans, Séchin Val de Roulans, Bouclans Vauchamps, Vennans, Villers -Grelot, Saint- Juan, Passavant, Côtebrune, Aissey, Adam- lès- Passavant, Bretigney, Silley-Bléfont , Gennes.





L'association du SOUVENIR-FRANÇAIS a pour mission

De **CONSERVER** la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France. Grâce aux adhérents et subventions de 22 communes sur les 27 communes de notre comité, une partie des jeunes est équipée de parkas, casquettes, gants blancs, maillots, kway, baudriers et drapeaux. Nous devons poursuivre.

Les cérémonies : Les adolescents étaient présents aux cérémonies Nationales et locales.

Les jeunes sont très impliqués dans les missions du Souvenir Français

1/ Tombes fleuries avec eux :

BOUCLANS 7- AISSEY 3- BRETIGNEY 2 -GONSANS 3 -GLAMONDANS 3 –
DAMMARTIN LES TEMPLIERS 2 –OSSE 2 NANCRAY 8 –NAISEY 7 –SAINT JUAN 2
-PASSAVANT 1 -LAISSEY 7- DELUZ 8- ROULANS 7 -POULIGNEY-LUSANS 2
SAINT HILAIRE 10 – **74 tombes fleuries pour un coût de 497 euros.**

2/ Rénovation tombes et monuments : 40

- Deux tombes de regroupements ont été créés dans les cimetières : le 17 juin Bouclans le 21 octobre Dammartin les templiers/Champlive. Merci à ces communes d'avoir participé aux côtés du Souvenir Français afin d'honorer la mémoire de nos soldats morts pour la France.
- Deux mats offerts par le S.F. ont été posés au cimetière et au monument aux morts de Dammartin.

Récompenses :

Diplôme d'Honneur de Porte-Drapeau du Souvenir Français : Flavien JEAN, Floriane THOUESNY, Louise SIMONET, Maëlla et Jarod SCHMIT, Lukas MILLE, Hugo BERMONT-JEAN, Sacha MORLEC, Inès et Rayhan BOUJNANE.

Diplôme d'honneur : Nicolas MULLER, Michel CHAUFFET, Gabriel GUAZETTI, Gilles CORDIER, Georges DENIZOT, Fabrice CAMPAGNA, Chantal FAWER, Nathalie HATTENBERGER, **communes** : de BOUCLANS – DAMMARTIN et CHAMPLIVE.

Médaille de Bronze du Souvenir Français : William SCHMIT

- Lena FERRAND a été choisie le 14 juillet 2023 lors du défilé sur les Champs Elysées, invitée dans la tribune d'honneur, elle a rencontré le président de la République et la première ministre ; un honneur pour notre comité.
- **De nombreux diplômes de gardien de la mémoire ont été distribués à nos jeunes débutants dévoués.**

VOYAGE :

Le Collège de Roulans a été subventionné par le Souvenir Français, comite de Roulans – Bouclans à hauteur de 400 euros + 100 du siège. Stanislas a accompagné 2 classes de 3^{ème} de Roulans dans les tranchées du champ de bataille 14/18 **HARTMANNSWILLERKOPF**, puis au camp de concentration de **SRUTHOF-NATZWILLER**.

Le 26 novembre il encadrera 25 personnes dont 15 jeunes à la visite des musées des Invalides et ravivage de la flamme à Paris.

- ❖ **Date importante les 7- 8- 9-10 février 2024 nous irons à SAINT-MAIXENT-L'ECOLE (Deux-Sèvres) à la cérémonie de baptême de la 370^{ème} promotion d'élèves Sous-Officiers "Georges MULLER" dont le parrain sera le *Georges Muller de Vauchamps (c'est exceptionnel, il sera le 7^e poilu de la grande guerre, parrain d'une promotion de l'ENSOA, ECOLE NATIONALE DES SOUS OFFICIER D'ACTIVE)***

Vous pouvez nous aider : Don à partir de 5 euros, Adhésion à partir de 10 (possibilité de reçu fiscal), afin de nous aider à remplir nos missions et équiper nos ados en vêtements et drapeaux, organiser un voyage scolaire etc. A envoyer à la présidente : Noëlle ANDRE, 16 Grande Rue 25360 Glamondans, Stanislas Petit vice-président 12 Rue des noyers 25640 Val de Roulans.

La quête du souvenir Français faite le 1^{er} novembre à Naisey et à St Hilaire/Roulans est de 249.57 dont la moitié reversé au délégué Général.

Merci aux bénévoles du Souvenir Français. Merci aux jeunes qui sont l'avenir pour la mémoire et la paix.

Noëlle ANDRE, Présidente 06 80 66 42 07 et Stanislas PETIT, Vice-Président 07 62 05 98 22.



Quelques nouvelles de l'Adapei du Doubs

Depuis 2 ans déjà, l'Adapei s'est transformé en 2 entités :

- La Fondation Pluriel qui gère les établissements,
- La nouvelle Adapei du Doubs, réunit personnes en situation de handicap, familles et amis.

Avec ses 7 sections, Baume les Dames, Besançon, Maïche, Montbéliard, Morteau, Omans, Pontarlier :

- Elle revendique une société inclusive,
- Elle s'engage pour l'autonomie et l'autodétermination,
- Elle informe les personnes de leurs droits et les aide à les faire respecter,
- Elle organise pour chaque personne des moments de rupture avec le quotidien : activités diverses, sorties, week-end culturel, rencontres sportives, conférences et formations...
- Elle est un soutien pour les familles.



Rencontre de pétanque réunissant 8 clubs du Doubs et les personnes en situation de handicap des 7 sections



Journée au Conifère



Week-end à Annecy



Spectacle

Ce sont les Opérations Brioches des 7 sections qui permettent de financer, les activités organisées par l'Adapei du Doubs, mais aussi sophrologie, médiation animale, musicothérapie, sport adapté... dans les établissements de la Fondation Pluriel.

Un grand merci à vous tous, bénévoles, porteurs de brioches mais également donateurs, pour votre accueil bienveillant et votre générosité. Grâce à vous, la vie des personnes en situation de handicap est plus belle.

Elles se joignent à moi ainsi que les administrateurs pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2024.

Nicole Gauthier, Présidente de l'Adapei du Doubs

PHOTOS INSOLITES



ETRE DEUX C'EST TOUT SIMPLEMENT ETRE HEUREUX



ADMIRONONS LES MERVEILLES DE LA NATURE

